



DECLARATION DE LA LIGUE ITEKA SUR L'EVENTUELLE EXPROPRIATION DES TERRES ET LA MENACE CONTRE L'ENVIRONNEMENT AU BURUNDI

En date du 20 février 2022, au cours de l'entretien avec des membres de la diaspora burundaise vivant en Belgique, en marge du 6^{ème} Sommet Union Européenne - Union Africaine, le Président de la République du Burundi a fait des déclarations très importantes notamment à propos d'une éventuelle expropriation des populations de certaines provinces du Burundi de leurs terres inexploitées.

Par voie de conséquence, quelques semaines plus tard, le Gouverneur de la province de Bururi, Léonidas Bandenzamaso, a sorti un communiqué obligeant la population de cette province de cultiver différentes cultures dans leurs propriétés non exploitées et tracer des courbes de niveau sur toutes les collines. Egalement, tous les eucalyptus devront être détruits et remplacés par d'autres types d'arbres moins consommateurs en eau. Au cas contraire, toutes les propriétés inexploitées seront réquisitionnées par l'Etat et distribuées à ceux qui seront en mesure de les mettre en valeur.

En effet, la Ligue Iteka est préoccupée par la violation flagrante des différents textes réglementaires par les autorités du pays. La Constitution de la République du Burundi¹ et le code foncier² garantissent le droit de propriété.

De surcroît le code de l'environnement³ oblige l'Etat et les collectivités locales à assurer l'amélioration et la protection de l'environnement et au cours de l'année 2018, le

¹ Constitution de la République du Burundi, article 36

² Code foncier, article 12

³ Code de l'environnement, article 10



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

Gouvernement du Burundi a mis en place un projet de reboisement national baptisé « **Ewe Burundi Urambaye** » dont le Comité National de Pilotage est placé sous la présidence du Chef de la Force de Défense Nationale.

De ce qui précède, la Ligue Iteka interpelle le Président Evariste Ndayishimiye de respecter les lois régissant l'environnement pour la préservation des ressources naturelles et le droit à la propriété en vue de préserver la stabilité sociale.

Fait à Kampala, 22 mars 2022

Anschaire NIKOYAGIZE



Président de la Ligue Iteka